

**ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION
ET DE VACANCE DE POSTE
POUR LA PERIODE DU 02/11/2010 au 05/11/2010**

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département du Jura au Centre de Gestion,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 02/11/2010 au 05/11/2010 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
0	4	15

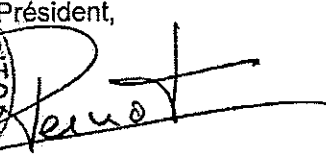
réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le document annexe au présent arrêté est transmis aux collectivités et établissements pour affichage.

Article 3 : Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le Président du Centre de Gestion charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Champagnole, le 05/11/2010

Le Président,

Clément PERNOT

... / ...

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU JURA

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale - Catégories A-B-C

Arrêté n° 63 du 05/11/2010

Période du 02/11/2010 au 05/11/2010

Nom de la Collectivité	Grade	Durée hebdomadaire	Numéro
CONSEIL GENERAL DU JURA	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	35 H 00	2010 - 1130
CONSEIL GENERAL DU JURA	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	35 H 00	2010 - 1131
CONSEIL GENERAL DU JURA	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	35 H 00	2010 - 1132
CONSEIL GENERAL DU JURA	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	35 H 00	2010 - 1133
DESNES	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	20 H 00	2010 - 1134
LA FRASNEE	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	1 H 30	2010 - 1135
SIVOS DE LA RIXOUSE	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	2 H 00	2010 - 1136
CUTTURA	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	20 H 00	2010 - 1137
CUTTURA	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	20 H 00	2010 - 1138
SICTOM DE LA ZONE DE DOLE	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	35 H 00	2010 - 1139
CHAMPAGNOLE	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	35 H 00	2010 - 1140
PLEURE	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	21 H 00	2010 - 1141
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD REVERMONT	ADJOINT D'ANIMATION DE 1ERE CLASSE	35 H 00	2010 - 1142
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD REVERMONT	ADJOINT D'ANIMATION DE 1ERE CLASSE	35 H 00	2010 - 1143

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD REVERMONT	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	7 H 00	2010 - 1144
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD REVERMONT	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	10 H 40	2010 - 1145
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD REVERMONT	ATSEM DE 1ERE CLASSE	30 H 00	2010 - 1146
COUSANCE	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	35 H 00	2010 - 1147
COUSANCE	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	35 H 00	2010 - 1148